

Toiles @ penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

Droit collectif et droit individuel

Libres propos de Catherine MOUREAUX

Dossier n° 2016 - 014

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)

Robert HAMAIDE, Georges VAN HOUT

Comité exécutif

Jacques CELS, Chemsî CHEREF-KHAN, Paul DANBLON, André DEJAEGERE,
Anne-Marie GERITZEN, Jacques Ch. LEMAIRE

Rubriques

Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements

Christiane LOIR

02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat

Fabienne VERMEYLEN

02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale

Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :

IBAN : BE46 0000 0476 6336

de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorerez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

<http://lapenseeetleshommes.be>

**Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2016
seront consacrés aux thèmes suivants** (sous réserve) :

n° 101 – *Islams, islamismes et franc-maçonneries*

n° 102 – *Laïcité : une mouvance plurielle*

n° 103 – *De l'indignation à l'action*

n° 104 – *Francs-Parlers n° 8*

Droit collectif et droit individuel

Libres propos de Catherine MOUREAUX
Présidente du Groupe PS au Parlement francophone bruxellois
Députée à la Région bruxelloise et à la Fédération Wallonie-Bruxelles

Entre droit de grève et droit au travail, quelle place pour la concertation sociale ? Titre appréciable parce qu'il aborde trois thèmes qui sont sous-jacents et en même temps, titre totalement faux. Pourquoi ? Parce que s'il n'y a pas de grèves possibles, il n'y a plus de nécessité et plus de place pour la concertation sociale. Parce que la grève, c'est l'arme des syndicats, des employés, de tous les travailleurs pour accéder à la concertation sociale.

Ensuite vient la question du « oui, mais le droit au travail dans tout cela ? » Le droit au travail est un droit individuel, le droit de grève est, lui, un droit collectif. Venir opposer le droit de grève et le droit au travail, un droit collectif et un droit individuel, ce n'est pas juste.

Le droit de grève est un droit fondamental, mais aussi parce qu'il est reconnu dans toutes sortes de textes internationaux : il est reconnu par le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels ; il est reconnu dans la Charte sociale européenne ; il est inscrit dans la Convention 87 de l'OIT¹ que la Belgique a ratifié – a intégré dans son droit – ; il est reconnu dans la Convention 98 de l'OIT (*idem*, ratifié et intégré dans le droit belge), etc. Lorsque l'on dit que certains pays ont limité le droit de grève et qu'ils ne sont pas fascistes, c'est vrai. Mais d'autres pays ne l'ont pas limité et ils vont bien aussi, c'est donc un argument un peu simpliste. C'est, avant tout, un droit fondamental ; c'est un droit reconnu par tous les pays qui ont ratifié ces grandes conventions.

C'est un droit collectif, mais pourquoi existe-t-il ? Quelle est la signification de ce droit collectif ? Il souligne la profonde inégalité de départ qui existe entre les travailleurs et les employeurs, la profonde opposition

¹ Unique agence « tripartite » de l'ONU, l'OIT réunit des représentants des gouvernements, employeurs et travailleurs de 187 États membres pour établir des normes internationales, élaborer des politiques et concevoir des programmes visant à promouvoir le travail décent pour tous les hommes et femmes dans le monde.

qui existe, au départ, entre ceux qui détiennent un capital et ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre et obtenir des revenus.

Alors où se situe le droit de grève ? Le droit de grève c'est un moyen de pression à caractère économique puisqu'on va bloquer le travail d'une unité économique, qui existe uniquement sur base de cette opposition de force entre l'employeur et ses employés, entre le capital et le travail.

Contre-exemple

Dans une coopérative, où les membres possèdent des parts et décident ensemble dans une gestion qui est collaborative, il n'y a pas de grève parce qu'il n'y a pas, ou il n'y a qu'une très faible part de capital. Il y a une très faible part – pour ceux qui connaissent les théories marxistes – de surtravail. Ce n'est pas de cette manière que l'organisation se crée, que la plus-value est utilisée. La plus-value du travail revient au travailleur, du coup, il n'y a pas de nécessité de grève. Les gens d'une coopérative ne se mettent pas en grève.

Sans grève possible, il n'y a aucune nécessité de concertation sociale. C'est évident ! Si vous n'avez pas de droit de grève, vous n'avez pas le moyen de faire revenir le(s) partenaire(s) à la table pour faire une concertation. Parce que pour réaliser une concertation, il faut être deux, et il faut que les deux partenaires soient d'accord de se parler.

Du côté de l'employeur, il y a énormément de moyens de pressions sur les travailleurs. Le moyen de pression le plus basique, c'est le licenciement. Mais il y en a toute une série d'autres : il y a toutes les formes d'avertissement, toutes les formes de retrait de salaire et, *a contrario*, il y a aussi les bonifications qui font que si on n'est pas un bon travailleur, on ne reçoit pas les bonifications. La relation est donc profondément inégale, et c'est la raison pour laquelle pour aller à table et avoir cet espace de concertation sociale, il faut qu'il y ait un rééquilibrage des armes entre employés et employeurs.

Parfois on entend dire qu'une entreprise a perdu cinq cent mille euros à cause de la grève des travailleurs. Mais que représentent ces cinq cent mille euros ? Cela représente, tout simplement, l'importance de l'homme dans la production de richesse de cette entreprise, c'est l'importance que prennent les travailleurs dans la production de richesse. Il faut également dire qu'en général ces cinq cent mille euros sont vite rattrapés, parce que le lendemain, voire le surlendemain, on va faire tourner la machine plus vite avec une autre cadence. Et finalement, il y a très peu d'entreprises qui déposent le bilan à cause de la grève. C'est le contraire : c'est parce que les

choses ne vont pas bien, qu'éventuellement, il y a une grève, mais l'inverse n'est pas vrai. Ce n'est pas la grève qui précipite les entreprises dans les difficultés budgétaires et sociales.

Dans le même ordre d'idées, dans la signification du droit de grève, il faut se rappeler que les travailleurs en grève, ce sont des travailleurs qui veulent travailler. Ce sont simplement des travailleurs qui défendent leurs conditions de travail ou qui veulent de meilleures conditions de travail, éventuellement, de meilleurs salaires ou qui veulent manifester vis-à-vis de décisions qu'ils jugent injustes soit par rapport à eux-mêmes ou par rapport à un collègue.

Le droit de grève a une signification qui est d'une importance collective et non pas individuelle.

Si on s'attache au droit au travail, il est inscrit dans notre *Constitution* à l'article 23. Que dit cet article :

« Le droit au travail et au libre choix d'une activité professionnelle dans le cadre d'une politique générale de l'emploi, visant entre autres à assurer un niveau d'emploi aussi stable et élevé que possible, le droit à des conditions de travail et à une rémunération équitables, ainsi que le droit d'information, de consultation et de négociation collective »²

Qu'est-ce que ce droit dont on parle ? Ce n'est pas un droit dont chacun peut se saisir – et c'est bien dommage, parce que sinon les quatre cent vingt mille chômeurs indemnisés l'auraient déjà fait –, au même titre que le droit au logement, c'est un droit qui a une valeur normative. Ce n'est pas une valeur qui permet de saisir l'appareil d'État et de dire : « On n'a pas respecté mes droits ».

Par contre, le droit au travail « croupion » de Denis Ducarme, c'est tout à fait un autre droit au travail. C'est un droit au travail qui vient en opposition au droit de grève. C'est un droit de se rendre sur son lieu de travail et c'est un droit purement individuel : ce n'est plus du tout un droit collectif. Il faut dénier que l'on puisse l'appeler comme cela et que l'on puisse le mettre en balance avec le droit de grève. Si on parle du droit au travail, qui émanerait, qui serait dû à la mise en œuvre de l'article 23, alors oui et ce serait une très bonne chose, mais il ne s'agit pas du tout de cela.

Si on voulait créer noblement le droit au travail de l'article 23, cela signifierait qu'il faudrait répartir le travail entre nous, d'une façon

² La *Constitution* belge. Source : http://www.senate.be/doc/const_fr.html

totalelement différente, mais c'est un autre thème, qui pourrait être la réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire.

La personnalité juridique

Il n'est pas nécessaire de s'attaquer à la responsabilité pénale des syndicats puisque les méfaits sont déjà répréhensibles pénalement : mais au titre des personnes et pas au titre des organisations. Ce qui dans le droit belge est tout à fait logique, puisque, en général, on ne peut pas imputer la faute d'une personne sur quelqu'un d'autre.

Par rapport à la publication des comptes, comme il s'agit de subsides publics, d'argent public, il est normal qu'ils soient rendus publics.

Ce qui amène aujourd'hui, la manière dont est traité le droit de grève dans les médias, c'est de dire : « Il y a eux, et il y a nous ». Il y a les travailleurs qui font la grève et il y a les autres membres de la société : les citoyens, les employeurs, les travailleurs qui sont d'une autre entreprise ou les travailleurs de cette entreprise qui voudraient travailler, etc.

Cette opposition entre « eux » et « nous », c'est tout sauf juste. Cela montre simplement la tension croissante dans laquelle on vit dans notre société aujourd'hui au sujet de l'enjeu du travail ; cela montre la diminution, voire la disparition des espaces de travail collectifs ; cela montre qu'en fait les grandes collectivités ne sont plus le mode de travail le plus habituel et on va peut-être dans cette direction. Cela montre, en fait, l'individualisation croissante de notre société, ce qui n'est pas forcément un bien pour notre société. Face au défi de l'automatisation accrue, face à la montée des inégalités, on a plus que jamais besoin de l'expérience du collectif, des syndicats. On devrait, au contraire, se baser sur eux qui pourraient être d'une grande aide pour trouver des solutions viables en termes d'organisation du travail.

Il faut se rappeler du lien positif, quasiment proportionnel, qui existe entre le taux de travailleurs syndiqués partout dans le monde et la restriction des inégalités de revenus. Autrement dit, il ne faut pas attaquer davantage les syndicats.

Il est intéressant de voir comment la FEB parvient à « victimiser » les employeurs.

Dans le *gentlemen's agreement* de 2002, il y a trois prérogatives qui ont été acceptées par les organisations d'employeurs, il y en a trois autres

qui ont été acceptées par les organisations de travailleurs et cela forme la balance de ce texte.

Du côté des employeurs, il s'agissait :

- de souligner la plus-value de la concertation
- de faire preuve en toutes circonstances du sens de la justice, de l'équité et de la conciliation (Ce n'est pas très contraignant et cela ne permet pas de grandes avancées.)
- d'adresser une recommandation solennelle à leurs membres afin d'éviter une procédure judiciaire pour des aspects liés à un conflit collectif dans la mesure où les recommandations réciproques sont respectées et aussi longtemps que tous les moyens de concertation n'auront pas été épuisés par les deux parties. (On voit apparaître l'idée qu'il vaudrait mieux éviter les procédures judiciaires dans les cas de conflits sociaux.)

Si l'on regarde du côté des travailleurs, il s'agissait :

- de recommander aux membres de respecter la procédure de notification de grève (c'est-à-dire prévenir avant qu'il y ait une grève)
- d'adresser à leurs membres une recommandation solennelle afin que tous recours à la violence physique ou matérielle soit évitée (la préoccupation de ne pas avoir recours à la violence physique ou matérielle est pointée)
- d'appeler leurs membres à faire en sorte que dans les modalités d'exercices en cas de conflits, elle mobilise les travailleurs directement concernés par celui-ci (c'est essayer que les travailleurs qui sont concernés par le conflit soient ceux qui font la grève. Cela n'exclut pas que ces travailleurs qui sont concernés par le conflit puissent éventuellement aller bloquer d'autres entreprises).

Il y a trois éléments assez forts dans le chef des travailleurs, contre la plus-value de la concertation, où tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut pouvoir se concerter, et essayer d'éviter les procédures judiciaires dans le chef des employeurs.

Que peut-on constater aujourd'hui ? C'est qu'il y a très souvent des procédures judiciaires ; qu'il y a eut quelques débordements de violence ; il y a eu le regrettable décès d'une dame à Liège³, fait regrettés par tous. Maintenant, l'imputer au trois quart d'heure de retard du médecin, c'est très rapide. Étant médecin, Catherine Moureaux estime que dire que « si

³ « Grève de la FGTB : un chirurgien bloqué dans l'embouteillage, la patiente décède », *La Libre* du 21 octobre 2015.

cette femme avait pu être prise en charge quarante-cinq minutes plus tôt, elle aurait survécu », c'est extrêmement simpliste. C'est la justice qui déterminera les responsabilités de chacun dans cette affaire. Donc prendre ces faits pour dire qu'il faut changer absolument ce qui est l'état du droit de grève, témoigne de l'ambiance générale qui est extrêmement délétère pour les travailleurs, qu'ils soient avec ou sans emploi.

Ce qui est sur la table pour le nouveau *gentlemen's agreement* se résume ainsi.

Pour les employeurs :

Ils demandent que l'on rende impossible les piquets de grève au niveau des infrastructures portuaires, au niveau des zonings industriels, au niveau des entreprises chimiques (ce qui représente presque toutes les entreprises à Liège), au niveau des lignes de trains, trams, bus, au niveau des routes

Les intérimaires, et là on se situe à un tout autre niveau, puisqu'il n'y aurait plus de droit de grève si l'on risque d'être remplacé à tout moment par un intérimaire quand on fait la grève.

Ils veulent aussi que l'on permette que les personnes de contact, du côté syndical, soient sanctionnées en cas de dérives.

On constate, à nouveau, que le panier concernant les travailleurs est chargé.

Que retrouve-t-on dans le panier des employeurs ? Rien, absolument rien ! Les employeurs ne veulent rien mettre dans en contrepartie.

Lorsque Charles Michel fait son « grand chambellan » en déclarant qu'il faut laisser une chance à la concertation sociale qui peut encore prendre place et qu'une solution peut être trouvée. Il prend une posture extrêmement confortable qui permet de prendre un peu de temps et de la hauteur. Mais dans le même temps, le VLD dépose, pendant la concertation sociale, des propositions de lois qui reprennent mot à mot les propositions des employeurs et qui ressemblent à celles déposées, dans le passé, par le même parti et défendues par Denis Ducarme, par Charles Michel et par Richard Miller.

Cela ressemble à une mascarade où tout est déjà préparé pour nous amener vers le fait que finalement une loi sera votée par ce gouvernement qui prétendra avoir dû le faire sous la pression des « méchants flamands de la NVA.

Nos Toiles *À* penser

disponibles sur demande et sur notre site <http://www.lapenseeetleshommes.be>

Projets d'action économique et sociale

- Innovation : science, services et alibis*, M. JUDKIEWICZ, 2014.
L'antisémitisme, W. DE WINNE, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. FASTRÈS, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. FOUREZ, 2012.
Médecine du travail et morale, D. THONON, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. HESELWOOD, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. ROUGIER, 2011.
L'esclavage, J. RIFFLET, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. JUDKIEWICZ, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. COUTEL, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. HUBINONT, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. JANSSENS, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. HOUYOUX, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. MANÇO, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. BAUDET, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. ADAM, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. HELLAS, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. CORNIL, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. CASTELIJN, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

- Réflexions dérangeantes – 2015*, P. J. MAINIL, 2015.
Saül de Tarse, W. DE WINNE, 2015.
Des idoles en héritages, W. DE WINNE, 2015.
La Genèse – Ancien Testament, P. J. MAINIL, 2015.
Au temps où les prêtres régnaient sur les consciences, P. DEFOSSE, 2015.
Petit essai sur l'existence de Dieu, J. CAMBIER, 2014.
Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société, G. SAND, 2014.
Les deux jugements, W. DE WINNE, 2014.
Une histoire cosmique, W. DE WINNE, 2014.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. BOLLE DE BAL, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. POMMIER, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. JANSSEN, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. BOCKSTAEL, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. MAINIL, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. BAUDET, 2011.
L'impossible eucharistie, W. DE WINNE, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. DE WINNE, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. MAINIL, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. MAINIL, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. DEJAEGERE, 2010.
Les fausses sciences, J. PIRON, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. MILHAUD, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. BAUDET, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. PIRON, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. FLORKIN et J. BRACHELET, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. PIRON, 2010.
Les fausses sciences. L'« explication » unique et le savoir total, J. PIRON, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.

- Science et foi. La solution moderniste*, P. ROBIN, 2009.
Foi contre science, Ph. MAASEN, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. GALAND et B. VAN DER MEERSCHEN, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. GABARD, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Actualité des Protocoles, J. JAMIN, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. DE BECKER, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

- Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?*, C. CHEREF-KHAN, 2014.
La pensée non dualiste, D. CASTERMAN, 2014.
La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945, G. BRANDSTATTER, 2014.
Tous voiles dehors ?, C. PONCIN, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?, C. CHEREF-KHAN, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémite et raciste, F. RINGELHEIM, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. POHL, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. PEETERS, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. DE WINNE, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. MAINIL, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. DAJOUX, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. MARAGE, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. JAVEAU, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. SERON, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. PONSAR, 2008.
Le truchement majeur, J. CELS, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. MAINIL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Les limites de la liberté, J. JAMIN, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. JAMIN, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les religions meurtrières, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. BARNAVI et Ch. CHEREF-KHAN, 2007.
Récits de Colombie, J. CORNIL, 2007.
Le totalitarisme, M. HELLAS, 2007.
Les otages politiques, Fr. VANDEN DRIESCH, 2007.
Einstein et la politique, M. VOISIN, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. CHEREF-KHAN, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. CORNIL, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

- Pratique pédagogique et apprentissage scolaires : une étude de cas sur la pédagogie Steiner*, T. GENNEN, 2015.
Dynamiser la philosophie par la sagesse, M. VOISIN, 2015.
Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !, É. PEETERS, 2014.
Une approche de l'œuvre d'art, N. DECOSTRE, 2014.
Orwell et nous, M. VOISIN, 2014.
Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de « Philosophie pour enfants », N. DECOSTRE, 2014.
Eduquer à l'éthique, N. DECOSTRE, 2014.

- L'enseignement, métier à usure*, J. L. HORENSTEIN, 2014.
Vous avez dit humain ?, C. SUSANNE, 2014.
Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?, C. SÄGESSER, 2014.
Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident : de l'Antiquité à nos jours, T. ISRAËL, 2014.
Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. MARTIN, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. BAUDET, 2013.
Lettre d'un professeur, S. LOURYAN, 2013.
Une résistance souriante, M. VOISIN, 2013.
À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. FERROUL, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. DECOSTRE, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. TAMINE, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. LELEUX, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. GEERTS, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. FOKAM, 2011.
À coeur ouvert, R. ARONSON, 2011.
La célébration de l'humain, M. VOISIN, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. ÉVRARD, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. LOURYAN, 2011.
La morale de l'adolescence, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. TELLIER, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. BALTHAZART, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. REYNAERS, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. DAUMER, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. BOVY, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. DORTU, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. DE GREEF, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. VOISIN, 2007.
L'alimentation intelligente, A. BURONZO, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. DESTEXHE, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. BACHELET, 2006.
Ce que montre PISA 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. HIRTT, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement universitaire des sciences, J. LEMAIRE, 2006.
L'immersion linguistique, R. BRIQUET, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. RENARD, 2006.

Ambitions de la laïcité

- La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane*, C. Mathys, 2014.
La Bible d'un laïque, J. CAMBIER, 2014.
Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?, P. DARTEVELLE, 2014.
Le baptême, à quoi ça sert ?, W. DE WINNE, 2014.
Des cultures et des hommes, M. VOISIN, 2014.
Et le baptême dans tout ça ?, W. DE WINNE, 2014.
Le 150^e anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, R. PERCEVAL, 2014.
Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?, C. CHEREF-KHAN, C. WACHTELAER et J. LEMAIRE, 2014.
Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman, M. CHRISTODOULOU, 2014.
Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme, N. RIXHON, 2014.
Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?, N. RIXHON, 2013.
Réflexions dérangementes, P. J. MAINIL et Y. STRUYS, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazaréen dans la société laïcisée, F. FORET, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. GEERTS, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. DE WINNE, 2013.
Les usages cléricaux, H. CHARLIER, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2013.

- Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe*, F. FORET, 2013.
Athée, nihil, pourquoi ?, H. CHARLIER, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. MAINIL, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. MAYER, 2012.
Dieu ?, W. DE WINNE, 2012.
« *Serpents, Race de Vipères* », ou *la succession usurpée de Jésus de Nazareth*, W. DE WINNE, 2012.
La vie et la mort, P. J. MAINIL, 2012.
La laïcité a une histoire, M. MAYER, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. COUTEL, 2012.
La question des conceptions de vie, M. MAYER, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. LIÉNARD, 2012.
Vivre laïquement, M. MAYER, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?,
C. CHEREF-KHAN, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. BAUHERZ, 2011.
Laïcité et dignité, C. COUTEL, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. SÄGESSER, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. POMMIER, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. VOISIN, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. VAN DE MEULEBROECKE, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. BOLLE DE BAL, 2010.
Conscience athée, N. RIXHON, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. RIXHON, 2010.
Réflexions d'un libre examinateur ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. MAINIL, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. RIFFLET, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. DE BEUKELAER et B. DECHARNEUX, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. WILLEMART, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. PIRLOT, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. COUTEL, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. MAINIL, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. PELABAY, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. NELISSEN, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. LALLEMAND, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. VAILLANT, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. ROBIN, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. ROBIN, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. ROBIN, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. COUTEL, 2008.
Les médecines parallèles, P. DEBUSCHERE, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. ENGLERT, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. MAYER, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-PORTET, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques,
A. DUMOULIN, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. HOTTOIS, 2008.
Tibergien, précurseur d'un idéal oublié, V. DORTU, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. DELCAMBRE, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. JAEKEN, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. MONFILS, 2008.
« *Tyrannie de la majorité* » selon Tocqueville et « *Droits des minorités* », Ch. COUTEL, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. MANÇO, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. CORNIL, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. MAYER, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. HERREMANS, 2006.

- La laïcité dans la vie sociale*, Ph. GROLLET, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. RENARD, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1^{ère} partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2^e partie, A.-M. HANSENNE, 2006.
La laïcisation de l'art, Ch. LOIR, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. RENARD, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

- Éducation permanente et philosophie pour enfants*, M. VOISIN, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. DE POTTER, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. MAESSCHALK, 2006.
La FORel, A. SCHLEIPER, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. CELS, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. PINSART, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. MEYER, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. DE GHEYNDT, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. VANDERPELEN-DIAGRE, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. CORNIL, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

- Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng*, P. DARTEVELLE, 2014.
Ah ! Si on avait écouté Arius !, W. DE WINNE, 2014.
Réhabilitation du « phallocrate », M. BOLLE DE BAL, 2014.
Perhumanisme et/ou transhumanisme ?, J. SEMAL, 2014.
À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien, W. DE WINNE, 2014.
1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?, V. BALMAN, 2014.
Écrivain belge, A. BERENBOOM, 2014.
L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc, D. MENSCHAERT, 2014.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. DE LA CROIX, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. MAINIL, 2013.
Le combat des Lumières, G. CHAUSSINAND-NOGARET, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. DA SILVA, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. RINGLET, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. HAAR, 2013.
L'antisémitisme ?, W. DE WINNE, 2013.
Humour et identité, A. NYSENHOLC et W. SZAFRAN, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. RÉVAUGER, 2012.
L'au-delà, X. DE SCHUTTER, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. HASQUIN et E. DE BEUKELAER, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. TROUSSON, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. BAUDET, 2012.
Sur cette pierre, je bâtirai mon Église, W. DE WINNE, 2011.
Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle, S. DERUETTE, 2011.
Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement, R. VERMEIRE, 2011.
Les créationnismes, P. J. MAINIL, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. RYZIGER, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. DE WINNE, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. CHABOT, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. AISEAU, 2010.
Pôle Santé de l'ULB : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. LOURVAN, 2010.
Les noms de famille, J. GERMAIN, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. LOIR, 2010.

- L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie*, G. AISEAU, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. LEFEBVRE, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. TROUSSON, 2010.
La Flandre aux flamands, P. STÉPHANY, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. WILLEMART, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. NAMUR, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. GOLDSCHLÄGER et J. LEMAIRE, 2009.
La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. BOCKSTAELE, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, C. LOIR, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 1^{ère} partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 2^e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? ANONYME, 3^e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 1^{ère} partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. AISEAU, 2^e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. AISEAU, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. AISEAU, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. VAN DEN EYNDE, 2008.
La spiritualité, ANONYME, 2008.
L'Europe méditerranéenne, entre l'Occident et l'Orient, Ch. COUTEL, 2008.
L'évolution du freudisme, W. SZAFRAN, 2007.
La question rousse, V. ANDRÉ, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. DE KEMMETER, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Relais du monde associatif

- La mort médicalisée, une humanisation ?*, F. DAMAS, 2014.
La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?, A. ADRIAENSSENS, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. OPSOMER et F. SEVENS, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. ISTASSE, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan, ... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. CYDZIK, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. LUFF, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. SURLEAU, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. JANSSEN, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, CEDEP, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garantie les prévient, D. LANDENNE, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. DOUMONT et F. WAYENS, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. JANSSEN, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. BRODSKY, 2010.
Mutilations génitales, J. CHEVALIER, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. BROUYAUX, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. SILBERBERG, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. SILBERBERG, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. BOKHORST, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives,
F. SIDIBE, 2006.
Le GRIP et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. BASTIN, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier,
en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. BOLLU, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

- Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant*, C. HENNEGHEN, 2014.
Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme,
M. DE COSTER, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile...

- C. DUPRÉ, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. FRANÇOIS, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. LAOT, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. CARDINAL, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. VANIN-VERNA, 2011.
À nouvelles familles, nouvelles morales, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. VERZIN, 2010.
Problèmes de la drogue, C. SOMERHAUSEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. BRODSKY, 2008.
Parents de toxicomanes..., A.-M. LEGRAND et D. CRACCO, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. MANÇO, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. MINET, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. CORNIL, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. GÉNARD, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. BOLLE DE BAL, 2006.
Bribes réflexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. CORNIL, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. CORNIL, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. CORNIL, 2006.

Construire l'Europe

- Les droits de l'homme et le droit européen*, P.-F. RYZIGER, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. CONRADT, 2008.
Trois rêves évanouis, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. IMBERECHTS, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

- Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles*, L. VANIN, 2014.
Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha, S. PINCHART, 2014.
Vers la fin de l'autorité, F. DE SMET, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité, A. AOUATTAH, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. DE BEUKELAER, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. BOLLE DE BAL, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. SAFAR, 2012.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Le droit à l'oubli, R. CHIF, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. VOISIN, 2011.
Un strip-tease attristant, R. POMMIER, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. VAN DE MEULEBROEKE, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. RYZIGER, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. COUTEL, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. DOUMEN, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. ANDRÉ, 2008.
L'origine de la liberté, A. VAN KERCKHOVEN, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. MANÇO, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. GEERTS, 2007.
Faits de société, M. BOLLE DE BAL, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. MARTENS, 2007.
Les otages politiques, FR. VANDEN DRIESSCH, 2007.
Brèches, J. CORNIL, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. VAN CAMP, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. DUPONT, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. DUPONT, 2006.

Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, CLAV, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, CLAV, 2006.

Défense de la francophonie

Valoriser la spécificité du français face à la mutation du paradigme linguistique, R. RENARD, 2015.

La Constitution belge et la laïcité

La Belgique, un État laïque ?, M. SAYGIN, 2015.
De l'urgence de définir une « laïcité à la belge » ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
La Belgique est-elle laïque ? À propos du livre de Jean-Philippe Schreiber, 2015.
Convergences et divergences, 2015.
Diverses questions en suspens, 2015.

De l'indignation à l'action

Paradis fiscaux et blanchiment : une vérité cachée, E. VERNIER, 2015.
La transformation sociale, P. BEAUVILLARD, 2015.
Politique, franc-maçonnerie : des formes différentes d'engagement ?, J. M. QUILLARDET, 2015.
Changez-vous !, P. MASSE, 2015.
Quand la technologie s'en mêle..., P. PENET-AVEZ, 2015.
L'enseignement abandonné..., D. MORFOUACE, 2015.
Volonté humaniste et espoirs, J. P. LEGAY, 2015.
Indignation, quand tu nous tiens..., J. M. QUILLARDET, 2015.

La condition féminine

La religion et la femme, Agora Pensée libre, 2015.
Vous avez dit parité ?, Agora Pensée libre, 2015.
Combattre la régression par l'éducation, Agora Pensée libre, 2015.
Les femmes et la croissance économique, Agora Pensée libre, 2015.
Situation des femmes africaines, Agora Pensée libre, 2015.
Lettre à ma mère, P. SAYINZOGA, 2015.

Réflexion à propos de l'islam

Le sacrifice d'Abraham et l'abattage rituel : penser et vivre « notre » islam dans la modernité ?,
C. CHEREF-KHAN, 2015.
Penser et vivre l'islam en démocratie : un enjeu de civilisation ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
La viande halal ?, O. A. RALET, 2015.
Islams, islamismes et laïcités... comment mieux vivre ensemble ?, C. CHEREF-KHAN, 2015.
L'esclavage sexuel, O. A. RALET, 2015.
La tentation djihadiste, M. BOUAZZI, 2015.
Entre islam libéral et islam conservateur : où se situent les musulmans belges ?,
C. CHEREF-KHAN, 2015.
– Introduction
– Partie 1
– Partie 2
– Partie 3
– Questions — Réponses

**Vous souhaitez être tenu(e) au courant
de nos publications
et de nos programmes d'émissions
télévisées et radiophoniques ?**

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
<http://www.lapenseeetleshommes.be>

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés



La Pensée et les Hommes ASBL

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site

www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française

